



AFRICAN FORUM AND NETWORK
ON DEBT AND DEVELOPMENT



AFRODAD et ses partenaires demandent la réforme du système d'allocation des droits de tirage spéciaux (SDR) et de l'architecture financière mondiale.

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

[Nairobi, Kenya. 31 mai 2024]. Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) tient actuellement sa Réunion annuelle à Nairobi, au Kenya. Le thème de la 59e Assemblée annuelle du Groupe est "**Transformation de l'Afrique: la Banque africaine de développement et la réforme de l'architecture financière mondiale**".

Le thème est défini en tenant compte de la réalisation que, malgré une croissance économique soutenue au cours des deux dernières décennies, la transformation économique de l'Afrique reste un travail en cours avec beaucoup à faire.

La Banque porte à la fois des responsabilités implicites et explicites pour fournir le financement du développement nécessaire pour un développement économique durable et un progrès social pour les pays africains. Nous demandons donc que la Banque se positionne comme un acteur indispensable lorsqu'il s'agit de la nécessité d'influencer les changements dans l'architecture financière mondiale, y compris le processus d'allocation et de réaffectation des DTS.

En 2024, neuf États africains sont en détresse de la dette, 15 autres sont à haut risque et 14 sont à risque modéré. Sur 10 dollars collectés en Afrique, entre 6 et 8 dollars vont au remboursement de la dette et au service de la dette, rendant impossible la satisfaction des besoins de base tels que l'éducation, la santé et les secteurs sociaux.

Pendant que ces événements se déroulent, l'architecture financière mondiale déséquilibrée reste insensible aux besoins de l'Afrique, ce qui était clairement évident lors de l'émission de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) par le FMI en 2021 qui a vu l'Afrique ne recevoir que 33 milliards de dollars, soit un maigre 5% du total de 650 milliards de dollars émis, tandis que des pays plus riches, y compris le G7, ont reçu plus de 200 milliards de dollars, malgré leur moindre besoin des ressources.

Le système d'allocation de quotas du FMI qui prédétermine les allocations de DTS confirme la prédisposition d'un système mondial injuste qui favorise les pays développés aux dépens des pays en développement en matière de finance et de prise de décision.

De plus, alors que les pays africains ont bénéficié de leurs allocations de DTS pour renforcer leurs réserves de liquidités, beaucoup d'entre eux les ont dépensées pour rembourser leur dette. Au moins 35 pays ont dépensé 14 milliards de dollars pour rembourser la dette au FMI alors qu'ils auraient pu les utiliser pour les protéger de la période économique difficile pendant la COVID-19. Une réforme de l'architecture financière mondiale devient donc nécessaire pour libérer le potentiel des DTS en vue d'une transformation économique pour les pays les plus nécessiteux et les plus vulnérables aux chocs climatiques.

C'est dans ce contexte que la perspective africaine devrait être incluse dans l'appel à la réforme du système d'allocation des Droits de Tirage Spéciaux afin de garantir qu'il est adapté à sa finalité. Par conséquent, nous, l'AFRODAD, la Coalition Okoa Uchumi et nos partenaires, dont l'AERC, le MEJN-Malawi, l'ANEEJ-Nigeria, l'UDN-Ouganda, le CTPD-Zambie, le TISA-Kenya, le CROSET-Tchad et le LAREM-Sénégal, présentons les demandes suivantes:



AFRICAN FORUM AND NETWORK
ON DEBT AND DEVELOPMENT



****Demandes****

1. La Banque Africaine de Développement a proposé un nouvel outil appelé l'Instrument de Capital Hybride (HCI). Selon la BAD, le HCI permettra à la Banque de multiplier les contributions en DTS par trois ou quatre fois et de les conserver au FMI dans le cadre de son bilan. La Banque empruntera ensuite de l'argent en devises fortes sur les marchés financiers et le prêtera à ses membres dans leur devise préférée. Avec l'augmentation de la crise de la dette en Afrique, il reste donc beaucoup de questions en suspens concernant les critères et le système de la BAD, qu'il agira comme une facilité de prêt dans la distribution des DTS à ses États membres ou qu'il les réaffectera à un taux d'intérêt nul. Nous pensons qu'il est nécessaire d'allouer les DTS en fonction des besoins des pays et des secteurs afin de fournir un cadre pour accélérer le développement en Afrique.
2. La Banque Africaine de Développement devrait continuer à plaider en faveur de la réforme du système d'allocation des DTS afin de refléter les besoins plutôt que la puissance économique. En effet, avec une utilisation appropriée des DTS, cela contribuera à résoudre les problèmes de liquidités au mieux, mais il est également nécessaire de mettre l'accent sur des stratégies globales de gestion de la dette pour minimiser la crise de la dette en Afrique. Le réformer pour inclure des facteurs tels que l'endettement et la pauvreté garantirait une allocation plus équitable des DTS en fonction des défis des pays. Par exemple, il est nécessaire d'élargir la portée du système de quota des DTS au-delà du PIB. Des rapports disponibles estiment que les pays africains ont utilisé 85 % de leurs DTS alloués en 2021 par rapport à leurs homologues développés. Cela démontre la nécessité de réexaminer le système de quota des DTS pour prendre en considération les besoins de développement de chaque pays ou région concernant l'allocation des DTS.
3. Les institutions financières internationales et les pays développés devraient s'engager en faveur d'un système financier ouvert et transparent qui favoriserait une croissance inclusive. Cependant, le règlement de la dette en Afrique, en particulier en dehors des processus du Club de Paris, a souvent rencontré des problèmes et des retards, avec des conséquences économiques coûteuses.
4. Il est nécessaire d'adopter des réformes urgentes autour de la gouvernance de l'allocation des DTS et du cadre de reporting : Les allocations de DTS sont une réserve générale qui n'est liée à aucun objectif de développement spécifique. Cela rend difficile le suivi et le reporting de son utilisation.
5. En plus de modifier la formule des quotas, des réformes institutionnelles sur le fonctionnement du FMI devraient être accordées une plus grande attention pour faire en sorte que l'architecture financière mondiale déséquilibrée fonctionne de manière équitable pour toutes les économies.